

Conseil d'établissement du conservatoire Nina Simone de Grenoble

Compte-rendu de la séance du 7 mai 2026 - 18h

Introduction

Monsieur Alexis MONGE, 3^e adjoint, à la vie culturelle et aux arts, nouvellement élu introduit la séance. Il indique découvrir les activités du Conservatoire depuis le samedi 2 mai, lors de la demi-journée découverte et de l'inauguration des sièges de la salle Stekel. Il se déclare impressionné par le bâtiment, par les nombreux agent-es mobilisé-es dans son activité, ainsi que de l'effervescence et de la vie de l'établissement. Pour cette séance, l'idée est de se tenir à la disposition des membres pour échanger. Il affirme s'appuyer sur l'équipe de direction en place.

C'est la dernière séance du conseil d'établissement pour le mandat des représentant-es. Une nouvelle session de désignation aura lieu à l'automne, selon les mêmes modalités que la précédente (tirage au sort).

Nathalie MARKARIAN fait un rappel de l'article 8 du règlement sur le rôle du Conservatoire et des représentant-es.

Question : est-ce que les domaines de la danse et du théâtre peuvent être représentés par des membres spécifiquement désignés, car les enseignant-es (par exemple de musique) ne se sentent pas légitimes pour porter ces sujets ?

→ les conseiller-es aux études danse et théâtre pourront être associé-es selon les sujets aux prochains conseils d'établissement.

Révision du règlement du Conservatoire

Il n'existe qu'un seul règlement : il regroupe le règlement des études (annexes 2 et 3) et le fonctionnement de l'établissement.

La mise à jour précédente date de 2023.

Ont été intégrés des éléments relatifs à la dénomination « Conservatoire Nina Simone ».

Les aspects pédagogiques ne seront pas présentés lors de cette séance dédiée au passage en CM de juin 2026 car la réforme nationale est trop récente. Le conseil municipal de septembre ou de novembre sera visé.

Question du cas particulier des MIMS qui ne sont pas vraiment responsables des élèves.

→ la responsabilité ne concerne que les élèves inscrit-es. Pour les MIMS, la responsabilité incombe non pas du Conservatoire, mais à l'Education nationale.

En revanche les élèves en CHA, lors de leur venue au Conservatoire, sont bien sous la responsabilité du Conservatoire (cf convention avec l'Education nationale).

Question : il n'est pas toujours facile pour les parents de suivre le travail personnel de leur enfant ne connaissant pas les attentes des enseignant-es. Peut-être serait-il intéressant de proposer un temps d'échange entre l'enseignant-e et la famille, pas uniquement pour régler les problèmes, mais pour comprendre le travail attendu et les exigences de suivi du travail personnel par les parents.

→ la direction encourage les rencontres entre parents et enseignant-es, voire d'assister à quelques cours en début d'année. Elle encourage les enseignant-es à faire des séances « portes ouvertes », comme le fait le département danse.

→ a titre de comparaison, au collège Lucie Aubrac, un premier échange est fait en début d'année scolaire pour chaque famille. Pour le reste de l'année, l'accent est mis sur les élèves qui rencontrent des problèmes.

→ cela fait partie des missions des enseignant-es que de recevoir les familles. Peut-être serait-il intéressant d'aborder ce sujet en conseil pédagogique pour proposer l'instauration d'une rencontre avec les familles en début d'année, selon les disciplines (surtout en formation musicale), surtout pour les élèves mineur-es.

Point année 2025-2026.

Un bilan a été fait à plusieurs niveaux, en conseil pédagogique, en équipe de direction, à la scolarité, à l'accueil, etc. Un consensus émerge sur la nécessité de faire évoluer un certain nombre de choses : le mois de juin est trop chargé, la phase d'inscription s'étale sur l'été, le calendrier est très contraint à la rentrée, des situations particulières sont à traiter et suivre spécifiquement, des élèves ne donnent pas suite à leur inscription au mois de novembre, etc. Cela génère des difficultés pour les équipes d'accueil et de scolarité pour renseigner les élèves.

L'objectif est de renseigner les élèves, avoir une base de données fiable qui permet d'enclencher la tarification dans de bonnes conditions, plus anticipée et sans avoir à refaire 3 fois la tarification (à cause des cursus qui évoluent pendant l'été, ou des statuts changeants à partir de septembre). Les différentes étapes de la procédure d'inscription ont été dissociées dans l'optique d'avoir une rentrée plus homogène et avoir une situation claire mi-septembre pour la rentrée. Cela permettra aux familles de pouvoir se positionner de manière claire à la fin du mois de septembre.

La modification principale pour les élèves actuels est la période de réinscription, avancée au 24 avril et qui durera jusqu'au 18 mai. Cela permettra un suivi individuel.

La préinscription pour les nouveaux-velles élèves sera également avancée et durera 1 mois. Il demeurera la particularité pour les élèves de théâtre en fonction de leur orientation. De même une courte période de préinscription sera ouverte fin août pour prendre en compte les arrivées tardives d'étudiant-es à Grenoble pendant l'été.

A noter 2 temps forts avec une offre très large et diversifiée :

- La demi-journée d'essai le 2 mai. Ce nouvel évènement vise à répondre aux questions des orientations en parcours pour les plus jeunes avec un temps spécifique pour ces enfants, un choix crucial pour les familles. Ce temps d'essai vise à accompagner les foyers sur cette période particulière.

Remarque : les enseignant-es et la direction n'ont eu que des retours positifs au sujet de cette journée, avec la quasi totalité des familles qui ont pu procéder à des essais et faire leur choix. Les enseignant-es apprécient d'avoir des groupes d'âge restreints plutôt que d'avoir des âges variés, comme c'était le cas pour la Journée portes ouvertes.

Un temps d'accompagnement des familles pour les réinscriptions sera également prévu.

- La journée Portes ouvertes. L'objectif est de consacrer cet évènement aux nouveaux-velles élèves et de leur permettre d'être accompagné-es. Un accompagnement aux préinscriptions est également prévu avec des permanences pour les familles.

L'objectif est de finir la saisie des emplois du temps des enseignant-es à la fin du mois de septembre, toutes les réunions de rentrée et les tests auront donc eu lieu avant. Une phase de tests aura lieu début juillet pour permettre aux usager-es de savoir s'ils-elles sont admis-es ou non.

Remarque : il est à noter qu'une journée Portes ouvertes du département Voix est organisée lors de la demi-journée du 30 juin pour permettre aux élèves (majoritairement adultes) à la fois d'être présent-es pour les restitutions mais aussi pour les nouveaux-velles d'être présent-es pour avoir les infos relatives à la préinscription.

Point travaux.

- La rénovation du parquet de la scène de la salle Stekel a été réalisé pendant les vacances d'hiver
- La rénovation des sièges et du parquet de la salle Stekel a été réalisée pendant les vacances de printemps.
- La rénovation de l'éclairage de 3 salles de cours (avec passage au LED) : 106, 107 et 109. L'éclairage de la salle d'orgue est à suivre en 2026.
- Installation d'un parquet de danse en salle 108.
- La rénovation des stores de nombreuses salles du bâtiment principal est à suivre...

Fin de Saison 2025-2026.

L'activité du Conservatoire est intense tout au long de l'année. Cela s'accélère en fin d'année avec de nombreuses restitutions (cf le diaporama).

Questions diverses.

Le collège enseignant a formulé des points divers qui ne concernent pas le Conseil d'établissement. Mais un certain nombre d'urgences est traité par la direction des études. Enfin d'année, un temps d'accompagnement des enseignant-es n'est pas toujours sanctuarisé, ce qui peut créer des points de tensions. Un travail va être fait pour travailler de manière plus fluide.

Remarque du représentant des agent-es administratif-ves et techniques : il est rappelé qu'il est interdit de consommer de la nourriture dans les salles de cours (article 22 du règlement). Est-il possible d'avoir une poubelle grise à chaque extrémité des couloirs avec uniquement des poubelles papier dans les salles ?

→ question de la gestion des déchets non triés : anches, cordes... qui risquent de se retrouver dans les bacs de tri

→ question de la difficulté d'obtenir des bacs de tri par étage qui sont payants pour les services. Le prix de ce type de bac est prohibitif pour le Conservatoire.

Question : comment est préparé le remplacement de Nathalie MARKARIAN ? Y aura-t-il un intérim ? Le Directeur des Affaires Culturelles sera-t-il chargé de l'intérim ?

→ le recrutement est en cours. Un premier tour s'est révélé infructueux, donc le recrutement se poursuit.

La direction du Conservatoire communiquera prochainement dès qu'elle aura davantage d'informations.